

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

N. B. : Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 230400274-RM déposée le 20/04/2023, Mme KPOGNON AKOU MANA T, profession : Etudiante, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400275-RM déposée le 20/04/2023, M. ASALA KOFI EWONSE, profession : agent commercial, demeurant à LOME AVENOU et domicilié à AVENOU 04BP942, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 95 ca situé à NOEPE, connu sous le nom de KPUITE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et Sud-Est par La propriété ALOWODO et au Nord-Ouest et Sud-Ouest par La Rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400276-RM déposée le 20/04/2023, M. ASALA KOFI EWONSE, profession : agent commercial demeurant à LOME AVENOU et domicilié à AVENOU 04 BP : 942, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 82 a 95 ca situé à ZOLO, connu sous le nom de N'KO, préfecture d'Avé, commune d'Avé 1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGAMA et à l'Ouest par la propriété AGAMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400277-RM déposée le 20/04/2023, Mme LOLO AKOSSIWAVI, profession : étudiante, demeurant à DJAGBLE et domiciliée à DJAGBLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à DJAGBLE, connu sous le nom de TOKOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par par la propriété DJIDJO et au Sud par par une rue existante de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400278-RM déposée le 20/04/2023, M. TOME KOSSI, profession : techniciens en électricité, demeurant à LOME et domicilié à HEDRZANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 98ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de WUME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GBEDJEHA et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400279-RM déposée le 20/04/2023, M. DELADEM KOMI WOLAKO, profession : commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 74ca situé à NOEPE, connu sous le nom de DODETSUI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété EDZE KOMLANVI CLEMENT et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400280-RM déposée le 20/04/2023, M. ATASSE TANDE FITO, profession autres employés de bureau, demeurant à LOME et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à KOVIE, connu sous le nom de KPEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DZELLY KOKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400281-RM déposée le 20/04/2023, M. ABLOU KOUAME DODJI, profession : diplomate, demeurant à LOME et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 ha 41a 08 ca situé à ASSAHOUN ANDO-YOTO, connu sous le nom de SEDE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOGUE, à l'Est par la propriété AZIAFE et la propriété KOGUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400282-RM déposée le 20/04/2023, Mme DE POUKN DAMPI, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à TOGBLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 01a 43 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPODOME, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété LEDI Komi, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 12 mètres et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400283-RM déposée le 20/04/2023, M. SOUDY KOKOU DEWOLI, profession : géomètre topographe, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 49a 32ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord par la propriété de la Collectivité AHIAKOU et au Sud, Est et Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400284-RM déposée le 20/04/2023, M. EFLEKU KOMLA, profession : topographe, demeurant à LOME et domicilié à ZANGURERA MACO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord-Est par une rue de 14 mètres, au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par la propriété DZAGBASSOU et au Sud-Ouest par la propriété DZAKPASSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400285-RM déposée le 20/04/2023, Mme PALANGA ESSOHANAM T EPSE DEVINOY, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à KELEGOUGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 67ca situé à DALAVE, connu sous le nom de AYETO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la collectivité AZIAKA, au Sud et à l'Ouest par respectivement par une rue de 14 mètres et une rue de 16,28 mètres et à l'Est par la voie ferrée Lomé Tabligbo de 50 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400286-RM déposée le 20/04/2023, Mme AMEGANTSE DADO ESSIWONAM, Inspectrice des Impôts, demeurant à LOME AGOE ASSIYEYE et domiciliée à RUE O' SEPESEPE A COTE DU BAR LA BASE 228 AGOE ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 10a 76ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de BEGBE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord et au Sud par des rues de 12 mètres et de 16 mètres et à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOGO Kossi Edem.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400287-RM déposée le 20/04/2023, M. HAMADOU SALIFOU, profession : fonctionnaire de Police, demeurant à LOME et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 01ca situé à MISSION- TOVE , connu sous le nom de KPALA , préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHONDO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400288-RM déposée le 20/04/2023, M. HAMADOU SALIFOU, profession : fonctionnaire de Police, demeurant à LOME et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 50ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400289-RM déposée le 20/04/2023, M. AGBABOU YAO, profession : revendeur, demeurant à Belgique et domicilié à Belgique, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 28 a 57 ca situé à KOVIE, connu sous le nom de KPOTA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par par des rues en projet de 14 mètres chacune, au Sud-Est par par une rue en projet de 16 mètres, au Sud- Ouest par par la Route Bgbe Gare- DZEMEKE de 30 mètres et au Sud- Ouest par par la propriété NUMATEKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400290-RM déposée le 20/04/2023, M. AGBABOU YAO, Revendeur, demeurant à Belgique et domicilié en Belgique, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 ha 96 a 87ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de LANKPE BEDOMONDJI, préfecture d'Avé, commune d'Avé1 et borné au Nord et au Sud par par la propriété de la collectivité WOKA et à l'Est et à l'Ouest par par la propriété de la collectivité WOKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400291-RM déposée le 20/04/2023, M. OGBOKOU EFOE , profession : commerçant, demeurant à LOME BE et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01ca situé à Dalavé, connu sous le nom de Lowoè, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBEYIBOR et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400292-RM déposée le 20/04/2023, M. HOUNSOU KOMI, profession RETRAITE, demeurant à BE CHÂTEAU et domicilié à 0RUE LITIME BE CHÂTEAU Lomé , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 42ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de KPOGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par le lot N° 25, au Sud par une rue existante de 14 mètres, à l'Est par le lot N° 26A et à l'Ouest par le lot N° 28.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400293-RM déposée le 20/04/2023, M. HOUNSOU KOMI, profession RETRAITE, demeurant à BE CHÂTEAU et domicilié à ORUE LITIME BE CHÂTEAU Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04a 97ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de ADIAKPO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par le lot N° 8, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 12 mètres chacune et à l'Est par le lot N° 5.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400294-RM déposée le 20/04/2023, M. SEDJRO MARC MAWULOM COMLAN, profession : chercheur, demeurant à LOME AGOE et domicilié à AGOE DERRIERE EGLISE DES ASSEMBLEE DE DIEU TEMPLE DE GALILEE 05BP849, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de AVIAKE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMOUZOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400295-RM déposée le 20/04/2023, M. MARUF KODJO, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité NIGERIANE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 02ca situé à KPOME, connu sous le nom de TSAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au nord, au Sud et à l'Est par par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Ouest par par la propriété AWAYIGA Yaovi.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ST IFECHO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400296-RM déposée le 20/04/2023, M. N'SOUGAN DANSOU KOSSI, profession : soudeur Ferrailleur, demeurant à LOME et domicilié à NOUKAFOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca situé à LEBE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud, Est et Ouest par la propriété AKPABLI ATANDJI Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400297-RM déposée le 20/04/2023, Mme. APETI ISABELLE, profession : ménagère, demeurant à AGOE ASSIYEYE et domiciliée à AGOE NORD ROUTE DE ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 61ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ADJOGUIDJIKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par l'emprise de la voie ferrée Lomé-Tabligbo de 50 mètres, au Sud- Est par la propriété de la collectivité ZONTO, au Sud- Ouest par la Route Adétikopé- Avéta de 28 mètres et à l'Est par la propriété ADJOGUIDI A. Kossi Joseph.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400298-RM déposée le 20/04/2023, Mme HOINSO TINA EPSE SAMEY, profession : aides de ménage, demeurant à BE et domiciliée à MAISON HOINSO NON LOIN DE L'EEPT BE KPOTA , majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 24a 16ca situé à ASSAHOUN APEYEME, connu sous le nom de KPOWUI KOPE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par la propriété N'TSOUKPOE, au Sud par la propriété TCHALA BIAM, à l'Est par les propriétés KANGBENI, AKPALOU Kodjo et AWLIME Koffi et à l'Ouest par la propriété N'TSOUKPOE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400299-RM déposée le 20/04/2023, M. TOYIMI KODJO, profession Pasteur, demeurant à AGOE-ATTIOME et domicilié à AGOE-ATTIOME/ RUE KOSHIGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 93ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de WOUME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété VIDADA Ben Yawovi, au Sud par une rue de 20 mètres et à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400300-RM déposée le 20/04/2023, M. AGBENOU KOMLA MESSAVI, profession Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 50ha 00a 00ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de TAGBA KOPE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, au Sud à l'Est et à l'Ouest par la propriété TSATI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400301-RM déposée le 20/04/2023, M. AMOUZOU-HOUESSO GAMELI, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME AVEDJI et domicilié à MAISON SISE A COTE DU BAR SUN CITY , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 17 a 15 ca situé à KEVE NOEPE, connu sous le nom de NOEPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord et Sud par la propriété KPODZO, à l'Est par la propriété KPODZO Ambroise et à l'Ouest par la ligne de la haute tension Lomé- kpalimé de 32 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400302-RM déposée le 20/04/2023, M. OKE KOMLAN JONAS, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 83ca situé à KEVE, connu sous le nom de NOEPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIADA Kossivi et à l'Ouest par la Route Kévé-Noépé de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400303-RM déposée le 20/04/2023, M. AMOUZOU-HOUESSO GAMELI, profession : Entrepreneur, demeurant à AVEDJI et domicilié à MAISON SISE A COTE DU BAR SUN CITY, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 55ca situé à KEVE, connu sous le nom de NOEPE KPEVEME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété AVOUGLA et à l'Est par la propriété YIBOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400304-RM déposée le 20/04/2023, M. AKAKPO Kossi, profession : Techniciens en électronique et télécommunications, demeurant à APESSITO et domicilié à APESSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06 a 38 ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DZEMEKE KPOLIME, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord par la propriété AZIAGBE, au Sud par la propriété MOKLI, à l'Est par la propriété AWAGA JOEFFREY et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400305-RM déposée le 20/04/2023, M. AKAKPO Kossi, profession Techniciens en électronique et télécommunications, demeurant à APESSITO et domicilié à APESSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 52ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DZEMEKE KPOLIME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété AZIAGBE, au Sud par la propriété MOKLI, à l'Est par la propriété AWAGA JOEFFREY et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400306-RM déposée le 20/04/2023, M. AMOUZOU-HOUESSO GAMELI, profession : ENTREPRENEUR, demeurant à LOME AVEDJI et domicilié à MAISON SISE A COTE DU BAR SUN CITY, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à NOEPE, connu sous le nom de AZAMALOGO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPEGLO Kodjo et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400307-RM déposée le 20/04/2023, Mme TSOGBE A. I. LEATICIA S., profession : CADRE DE BANQUE, demeurant à et domiciliée à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE TOTSI, TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 50 ca situé à NOEPE, connu sous le nom de BAME, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord-Est et Nord-Ouest par la propriété AZIADOME ATTISO et SEKLE KOMII et au Sud-Est et Sud-Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400308-RM déposée le 24/04/2023, M. ANIKA Kokou Elom, profession : Techniciens comptables, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 08ca situé à WLI, connu sous le nom de HEVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété AZIAWOR, à l'Ouest par la route TSEVIE WLI APEDOME de 18 mètres, à l'Est par une rue de 14 mètres et au Sud par l'intersection de la rue de 14 mètres et de la route TSEVIE WLI APEDOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400309-RM déposée le 24/04/2023, Mme VOUMADI Akou épouse ANIKA, profession Commerçant, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de KPALI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOMESSIGAN et au Sud par la Route Tsévié-Kpali-Gblinvié de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400310-RM déposée le 24/04/2023, Mme SEDO AYОВI EPSE KOGNO, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à APRES LE LYCEE TECHNIQUE ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 80ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de ALAGBADJAKPOTE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue en projet de 14 mètres, à l'Es et à l'Ouest par des rues en projet de 16 mètres chacune et au Sud par la propriété DJEGLE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400311-RM déposée le 24/04/2023, Mme SEDO AYOVI EPSE KOGNO, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à APRES LE LYCEE TECHNIQUE ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 82ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de ALAGBADJA KPOTE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et Nord- Ouest par des rues en projet de 14 mètres et de 16 mètres, au Sud- Est par la propriété AHALI et au Sud- Ouest par la propriété DJEGBLE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400312-RM déposée le 24/04/2023, M. AKOSI KOSSI ALAIN V, profession Commerçant, demeurant à AGOE - NYIVE et domicilié à NATIONALE N°1 A COTE DU COMMISSARIAT D'AGOE-NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de DJAGBALE ADIDOME, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HAVON Koffi Eklou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400313-RM déposée le 24/04/2023, Mme AYEISSOU ADAKOU MAWUSSI, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de ADIDOME ATITEGOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité AMENYO, au Sud- Est par la propriété de la collectivité AMENYO et au Sud- Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400314-RM déposée le 24/04/2023, M. WOGOMEBU KOFFI, profession Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 14 a 04 ca situé à DALAVE, connu sous le nom de SEWOVE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord- Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord- Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud- Est par la propriété KOLIKO et au Sud- Ouest par la propriété AWUSSI DAYOKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400315-RM déposée le 24/04/2023, M. KETOGLO ETSE EYIRAM, profession Employé, demeurant à Lomé et domicilié à GBADAGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à DALAVE, connu sous le nom de GOLOWOU, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord, l'Ouest et à l'Est par la propriété de la collectivité ABAKEY et au Sud par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400316-RM déposée le 24/04/2023, Mme KOFFI AHLONKOR ANGELE AHLIBA EPSE KETOGLO, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à GBADAGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de GOLOWOU, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud, à l'Ouest et à l'Est par la propriété de la collectivité ABAKEY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400317-RM déposée le 24/04/2023, M. HEVIE KOSSI RICHARD, profession Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DALAVEMONDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par propriété GUENOU K., au Nord- Ouest par la propriété GUENOU K., au Sud- Est par par la propriété GUENOU K. et à l'et au Sud- Ouest par par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400318-RM déposée le 24/04/2023, Mme. ABAGLO DEDE L. ROSALINE, profession Aides de ménagère, demeurant à TOKOIN WUITI et domiciliée à CACAVELI NON LOIN DE LA BRASSERIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 22ca situé à KOVIE, connu sous le nom de ATIDE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BADAGBON Tohono Mississo, au Sud par la propriété GBEDIVLO K. et à l'Est par une route de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400319-RM déposée le 24/04/2023, M. ASSIGBLEY A K DODJI, profession Pasteur, demeurant à et domicilié à ATIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de AKAKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété BEDJRA, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud-Ouest par la propriété BEDJRA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400320-RM déposée le 24/04/2023, Mme NANTEMA ASSABE EPSE TOGUEFAI M, profession Enseignante, demeurant à LAMA DESSI et domiciliée à LAMA DESSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété KPATA et à l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400321-RM déposée le 24/04/2023, M. EDJEOU TCHAA, profession Ingénieurs agronomes et assimilés, demeurant à TSEVIE et domicilié à maison sise a DAVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 51a 72ca situé à KOVIE, connu sous le nom de ZOGBETO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et détaillé comme suit : PARCELLE A au Nord- Est par la propriété AZIABOU, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud- Est par une rue non dénommée de 14 mètres, PARCELLE B au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au Sud - Est par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud- Ouest par la propriété AZIABOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400322-RM déposée le 24/04/2023, Mme AMAH HODALO FEYEGBAWE, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPOGOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété NYABLEDZI Komlavi et à l'Ouest par une rue en projet de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400323-RM déposée le 25/04/2023, M. PANA KOSSI ESSOWE, profession Techniciens du génie civil, demeurant à KARA et domicilié à LAMA FEING, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de ASSOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et Est par la propriété TAMEKLO KOMLA, à l'Ouest par la route ASSOME-WLI-APEDOME de 20 mètres et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400324-RM déposée le 25/04/2023, M. GOBITAKA TRAORE BASSA, profession : Concepteurs et analystes de systèmes informatiques, demeurant à LOME et domicilié à AGOE PLATEAU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 94ca situé à BADJA, connu sous le nom de BAGBE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété DOVI, au Sud-Est par la propriété SOKPOR et au Sud-Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400325-RM déposée le 25/04/2023, M. GOBITAKA FADEL, profession : footballeur, demeurant à et domicilié à VERS CENI AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 94ca situé à BADJA, connu sous le nom de BAGBE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord-Est et Sud-Est par la propriété DOVI, au Nord-Ouest par la propriété AHIALOHO et au Sud-Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400326-RM déposée le 25/04/2023, Mme BODJONA Abla Palamwe, profession : Inspectrice de Douanes, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE VAKPO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de AVEYAKE VOKUNU, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété FADJINO, à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400327-RM déposée le 25/04/2023, M. DJAGBARE DAMTOTI, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à NON LOIN DE LA STATION D'ESSENCE OANDO DE SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 78ca situé à BADJA, connu sous le nom de XAVI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété BADOHOUN et au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400328-RM déposée le 25/04/2023, M. DJAGBARE DAMTOTI, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à NON LOIN DE LA STATION D'ESSENCE OANDO DE SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 ha 99 a 09 ca, situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de TOKPEVIA, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord-Ouest par le ruisseau ekpla, au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété BARAKOU Yao et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété AZIAGBEDE Daniel.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400329-RM déposée le 25/04/2023, M. TOUTABIZI MOUTAROU, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 71a 38ca situé à BADJA, connu sous le nom de BADJA, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété GOZO, au Nord par la propriété SANI, au Sud et Ouest par la propriété ALEKE, à l'Est par la propriété VIEFE, au Sud-Est par la propriété FELE et à l'Ouest par la propriété AKATOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400330-RM déposée le 25/04/2023, Ms. ATCHRIMI KOMI SAGNAN et ATCHRIMI KOMI BINESI, profession : Délégué Médical et Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à NON LOIN DE PHARMACIE DE LA LIBERATION, majeurs non interdits jouissant de leur droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 10a 04ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de Gamé-kové Djatévogoé, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord par la propriété KOUMODJI YAWO AKA, au Sud par la propriété BAKINI, à l'Est par la propriété GADZE ANANI et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GADZE.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient, et n'est à leur connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400331-RM déposée le 25/04/2023, Mme ADAM ZARIATT TRAORE, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOADIN-TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à KOVIE, connu sous le nom de SEVA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est et au Nord- Ouest par la propriété KPELLY, au Sud- Est par la propriété KPELLY et au Sud- Ouest par une rue de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400332-RM déposée le 25/04/2023, M. HOETOWOU YAO AMENOUGLO, profession Gestionnaire, demeurant à KEGUE et domicilié à KEGUE BD JEAN PAUL II , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DZAGBLE, connu sous le nom de AGODOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KENNYA Kodjo et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400333-RM déposée le 25/04/2023, Mme AGNINO DEDE JOELLE EPSE HEVOR, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à DABARAKONDJI ADAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 99ca situé à ABOBO, connu sous le nom de LOWOE AZOUMAKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété KPODAR Assiongbon, au Sud- Est par la propriété KPODAR Assiongbon et au Sud- Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400334-RM déposée le 25/04/2023, M. SEWONOU YAO NICOLAS, profession Menuisiers, ébénistes et assimilés, demeurant à MISSION-TOVE et domicilié à MISSION TOVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAMON Kokuvi Dodzi et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400335-RM déposée le 25/04/2023, M. ASSIOU TCHAMDJA, profession Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 23ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DZEMEKE, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADZALO KOSSI, au Sud par la propriété de la collectivité GODOGBE et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400336-RM déposée le 25/04/2023, M. ASSIOU TCHAMDJA, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DZEMEKE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADZALO Kossi et à l'Ouest par une rue de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400337-RM déposée le 25/04/2023, M. AHADZI KOFFI KOUMA YANNICK, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à KODEKPE VERS EPP KPOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 37a 86ca situé à Kpogamé, connu sous le nom de Apéyéyé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune et à l'Est par la propriété AGBOLETE Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400338-RM déposée le 25/04/2023, Mme N'TSUGLO AMETEPE AKUVI, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à HEDZRANAWOE VERS TOGO 2000, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEBE, connu sous le nom de KETAPUI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 24 mètres et au Sud, Est et Ouest par la propriété de la collectivité ZOUBADA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400339-RM déposée le 25/04/2023, M. KUEVIAKOE AKUETE, profession Cadres comptables, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à DAVIE- TEKPO, connu sous le nom de AGBLEKPOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues de 14 mètres et de 12 mètres et au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité GUENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400340-RM déposée le 25/04/2023, M et Mme. LAWSON HELLU LATEVI et KUEVIAKOE EKUE DEDE, profession : Revendeur et Ménagère, demeurant à AVEDJI et domiciliés à VERS LE MARCHE D'ADIDOADIN, majeurs non interdits jouissant de leur droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 32a 11ca situé à DAVIE-TEKPO, connu sous le nom de AGBLEKPOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 12 mètres et la propriété de la collectivité GUENOU, au Sud par la propriété de la collectivité MENSANGAN, à l'Est par la propriété de la collectivité GUENOU et une rue 14 mètres et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GUENOU.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400341-RM déposée le 25/04/2023, Mme TAKASSI-KIKPA YAGNINEMBA, profession : Expert Comptable, demeurant et domiciliée à KLIKAME, RUE EN FACE DE L'ECOLE PRIMAIRE, MAISON TAKASSI MAYOH, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca situé à DAVIE- ASSOME, connu sous le nom de AKPAME, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord et au Sud par la propriété ATTIKOSSI et à l'Est et à l'Ouest par des rues de 20 mètres et de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400342-RM déposée le 25/04/2023, M. NEGLO KOSSI SENAM, profession Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à AGOE-ZANGUERA/ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 08a 14ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMAGBLE, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AMOUGA KODJO et au Sud et à l'Est par des rues en projet de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400343-RM déposée le 25/04/2023, M. NEGLO KOSSI SENAM, profession Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à AGOE-ZANGUERA/ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 08a 97ca situé à KOVIE, connu sous le nom de AGOUVEME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOKOU AZILA VIVON et à l'Est par une rue de 18 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400344-RM déposée le 25/04/2023, M. NEGLO KOSSI SENAM, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à AGOE-ZANGUERA/ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 76ca situé à KOVIE, connu sous le nom de AGOUGE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété VIVON Martine et à l'Ouest par une ruez de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400345-RM déposée le 25/04/2023, M. POTCHON KOFFI, profession : Topographe Dessinateur, demeurant à APEDOKOE et domicilié à RUE DES MEDIAS APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de ADIDOME DJAGBALE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par une propriété non identifiée et au Sud par la route Adidomé-Mission-Tové de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400346-RM déposée le 25/04/2023, M. BODJONA ALEWABIA EGOULOU DJIWA, profession Technicien comptable, demeurant et domicilié NON LOIN DE LA GENDARMERIE DE KEVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 00ca situé à KEVE, connu sous le nom de APEYEYEME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est par la propriété AMEGBLE, au Nord- Ouest par la propriété KAYI, au Sud- Est par la propriété ATSU KPANOU et au Sud- Ouest par la propriété TAAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400347-RM déposée le 25/04/2023, M. KOMNAN CHEREGNEME, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à AGOE CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 ha 02 a 01ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de DJIDOKPO, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord- Est par la propriété de la collectivité SILIVI, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété SASSAH et au Sud- Est par la propriété KOMNAN CHEREGNEME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400348-RM déposée le 25/04/2023, Mme KOUGNIGAN REINE MARIMAR T, Agent des Impôts, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME YOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 49ca situé à BADJA, connu sous le nom de AMENATOWO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité HOGBO et au Sud par la route FAZAO de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400349-RM déposée le 25/04/2023, M. EDIAME KOMLA NORBERT, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09 a 21ca situé à KOVIE, connu sous le nom de TSIVE MONENOU, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBOFA Adaklo, au Sud par la route DZEMEKE-KOVIE de 30 mètres et à l'Est par une rue existante.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400350-RM déposée le 25/04/2023, M. KPOEZOU KOMIVI YANNICK, profession : commerçant, demeurant et domicilié à DJREKPO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04a 41ca situé à DZREKPO, connu sous le nom de DZOGBETOE, préfecture de Vo, commune de Vo3 et borné au Nord par la propriété de la collectivité AGBATOVI, au Sud par la propriété AMELESSESSI, à l'Est par la propriété FIOGBE Yao Gagnon et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400351-RM déposée le 25/04/2023, Mme KOUGNIGAN REINE MARIMAR T, profession Agent des Impôts, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME YOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à BADJA, connu sous le nom de AMENATOWO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité HOGBO, au Sud- Est par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité HOGBO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400352-RM déposée le 25/04/2023, M et Mme. LAWSON HELLU LATEVI et KUEVIAKOE Ekué Dédé, profession : Commerçant et Ménagère, demeurant à AVEDJI et domicilié VERS LE MARCHE D'ADIDOADIN, majeurs non interdits jouissant de leur droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 58a 96ca situé à DAVIE TEKPO, connu sous le nom de AGBLEKPOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est par une rue de 14 mètres, au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité DANSOU et une rue de 16 mètres, au Sud-Est par une rue de 12 mètres et la réquisition N°56137 et au Sud-Ouest par une rue de 14 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400353-RM déposée le 25/04/2023, Mme TEKPAH A. KOKOGAN, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à WOGNOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17 a 75 ca situé à ADANGBE, connu sous le nom de APEDOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par une rue de 16 mètres, au Nord- Ouest et au Sud- Est par des rues de 14 mètres chacune et au Sud- Ouest par la propriété GAWOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400354-RM déposée le 25/04/2023, M. LARE YOBAR, profession : technicien comptable, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à Abobo, connu sous le nom de Abobo Adoko, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la propriété AVEGBEZO Yawovi et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400355-RM déposée le 25/04/2023, M. MENSAH YAO, profession : coordinateur, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 57 ca situé à WOGBA, connu sous le nom de TOGOMONDJI, préfecture de Vo, commune de Vo 1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADAGBE LOGOSSOU OBED et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres et de 06 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400356-RM déposée le 25/04/2023, M. AFANWOUBO KOFFI, profession Transitaire, demeurant et domicilié à TABLIGBO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 13 a 85 ca situé à ESSE - GODJIN, connu sous le nom de ASSE-ANA ZOUMATOKON, préfecture de Yoto, commune de Yoto 3 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété de la collectivité OTIM, au Nord- Ouest par la route GBOTO - ESSE- ANA de 30 mètres et au Sud- Ouest par la propriété AFANWOUBO Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400357-RM déposée le 25/04/2023, M. AFANWOUBO KOFFI, profession Transitaire, demeurant et domicilié à TABLIGBO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 35a 65ca situé à ESSE- GODJIN, connu sous le nom de ASSE-ANA ZOUMATOKON, préfecture de Yoto, commune de Yoto 3 et borné au Nord- Est par la propriété TCHITCHIRA KOUASSI, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété OUSMAN, au Sud- Est par la propriété KEM et au Sud- Est par la propriété AFAWOUBO KOFFI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400358-RM déposée le 25/04/2023, Mme MESSANADJO MEVI, profession Elève, demeurant à LOME et domiciliée à NUKAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 24ca situé à LEBE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ATSI KASSAPOUPOU et KPONSOU et au Sud par une rue de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400359-RM déposée le 25/04/2023, Mme TCHATCHIBARA ANIFATOU, profession : Employés de service du courrier et de communication, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 78ca situé à DAVIE TEKPO, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété AZIAFON, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 mètres et de 14 mètres, à l'Est par la propriété AZIAFON et au Nord par la propriété ZANDJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400360-RM déposée le 25/04/2023, M. ADABADJI TSEVI, profession non renseignée, demeurant à et domicilié à LOMEGAN AGBALEPEDOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 30 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KONYITO, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIBLEAME et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400361-RM déposée le 25/04/2023, M. AGBANOUVI-AGASSI EDOH, profession Salarié, demeurant à Tsévié et domicilié à Agbélové, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de SEVE, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété AGASSI AGBANOUVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400362-RM déposée le 25/04/2023, M. TOMETY KOME, profession : commerçant, demeurant à AVEDJI LIMOUSINE et domicilié à Nyékonakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 98ca situé à TCHEKPO, connu sous le nom de DEDEKPOE, préfecture de Yoto, commune de Yoto2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommée de 16 mètres chacune et au Sud par la propriété ADJONOU Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400363-RM déposée le 25/04/2023, Mme DUSSEY ABLAVI DELALI, profession : coiffeuse et esthéticienne, demeurant à et domiciliée à SEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17 a 80 ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DZEMEKE AGBALAHO, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord par par la propriété ADZIKADZI, au Sud par par la propriété KPESSE et à l'Est et à l'Ouest par par des rues non dénommées de 14 mètres et de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400364-RM déposée le 25/04/2023, M. TOBTICHE OUNIBORTIME, profession : Infirmier Auxiliaire, demeurant à LOME et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 85ca, situé à DAVIE TEKPO, connu sous le nom de DJIGBE KETA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des collectivités AVOU et ASSINOUE et au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400365-RM déposée le 25/04/2023, M. AKPAKI YAO AYEKO, profession Plombier Chauffagiste, demeurant à LOME et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 09ca situé à LEBE, connu sous le nom de Adidogomegble Djaveme, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité KOUNOU SAKPONOU et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400366-RM déposée le 25/04/2023, M. TCHANHOUIN KOFFI VIGNON, profession Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00ca situé à MISSION- TOVE KPALA, connu sous le nom de ASSIMONGANOU, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJOLAN et à l'Ouest par la Route SANGUERA- MISSION- TOVE de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400367-RM déposée le 25/04/2023, Mme BIGUEWE MAWATE EPSE ASSIGBE, profession : secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle d'une contenance totale de 02 a 50 ca situé à KOVIE, connu sous le nom de TSIVE, préfecture de Zio, commune de Zio 4 et borné au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété DZOKEY et à l'Ouest par la propriété AGOUVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400368-RM déposée le 25/04/2023, M. DOGBE EKOUE FOLLY, profession Directeur d'ONG, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11ha 69a 47ca situé à AKEPE, connu sous le nom de DJOGBEPEME, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité MONKPO, au Sud par la propriété GBEZE, à l'Est par la propriété de la collectivité LANGAN, à l'Ouest par la propriété de la collectivité DOKENOU, à l'Ouest par la propriété de la collectivité TELEVI et à l'Ouest par la propriété de la collectivité VELIN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400369-RM déposée le 25/04/2023, M. DOGBE EKOUE FOLLY, profession Directeur d'ONG, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 64a 09ca situé à AKEPE, connu sous le nom de VOVUI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété de la collectivité BAKPA, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité KAMASSAN, à l'Est par la propriété de la collectivité GBEDIPE, à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADOKPO et au Nord par la propriété de la collectivité AZIADEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400370-RM déposée le 25/04/2023, M. AKAKPO EKUE, profession Militaire, demeurant à LOME et domicilié à RESIDENCE SISE AU CAMP RIT, CAMP RIT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 01ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de GBAMAKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété GBAMA, à l'Est par la propriété ATTISSO et à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400371-RM déposée le 25/04/2023, M. AGO YOMA, profession : militaire, demeurant à LOME et domicilié à AGOE CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 56 ca situé à KOVIE, connu sous le nom de Tshivé, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété LUTSU et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400372-RM déposée le 25/04/2023, M. AGO POUWEDEOU, profession : agriculteurs des cultures mixtes, demeurant à LOME et domicilié à AGOE GBONVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Noépé, connu sous le nom de Adougblévou, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 mètres et de 16 mètres et à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400373-RM déposée le 25/04/2023, M. AGO YOMA, profession Militaire, demeurant à LOME et domicilié à AGOE CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14 a 16 ca situé à AKEPE, connu sous le nom de Bamé, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et détaillé comme suit : PARCELLE A au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, à l'Est par la propriété NUMATEKPO et à l'Ouest par une rue de 24 mètres, PARCELLE B au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOKANU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400374-RM déposée le 25/04/2023, M. AGO YOMA, profession : militaire, demeurant à LOME et domicilié à AGOE CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 96ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Adougblévou, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par la propriété EKPE et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400375-RM déposée le 25/04/2023, M. AGO YOMA, profession : militaire, demeurant à LOME et domicilié à AGOE CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 24a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Adougblévou, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord et au Sud par respectivement par des rues non dénommées de 14 mètres et de 16 mètres et à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400376-RM déposée le 25/04/2023, Mme AKOLI JULIETTE AMAH, profession Coiffeuse, demeurant à DJAGBLE et domiciliée à DEVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de DEVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété ADONSOU- DONOU HOUGNAME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400377-RM déposée le 25/04/2023, M. ADONSOU KOMLANVI, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 07ca situé à ABOBO, connu sous le nom de BOKLOTI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 mètres et de 16 mètres et au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGBAZE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400378-RM déposée le 25/04/2023, M. TCHABALANDJA SAMADOU, profession Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 97ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ATIDJIN KPOTI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété ADANTO et une rue non dénommée de 20 mètres, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 mètres, à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud par une propriété non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400379-RM déposée le 26/04/2023, M. AZONNON MATHIAS B SEPERO, profession : vendeur, demeurant à LOME et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 60 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de AVENYAKE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYITE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400380-RM déposée le 26/04/2023, Mme APETOGBOR LOGOSSI AYAWO EPSE MLAPA, profession Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à GBLINKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de ASSIAMAGBLE AKPANE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOGA AFI épouse MIENGUE et au Sud par une rue de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400381-RM déposée le 26/04/2023, M. KOMABOU YAO, profession Etudiant, demeurant à TSEVIE et domicilié à AVETA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 97ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Zovadji, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Sud-Ouest et au Sud-Est par La propriété de la collectivité ADJA-HEKPOH, au Nord-Est par La propriété de la collectivité ADJA-HEKPOH et au Nord-Ouest par Une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400382-RM déposée le 26/04/2023, Mme KPODAR AYELE MAWULI, profession : Assistante de Direction, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 64ca situé à KEVE, connu sous le nom de APEYEME, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et détaillé comme suit : PARCELLE A au Nord- Est et au Nord- Ouest par de la collectivité KPODAR et au Sud- Est et au Sud- Ouest par des rues de 14 mètres et de 20 mètres, PARCELLE B au Nord- Est par la propriété de la collectivité KPODAR, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par de rues de 14 mètres et de 20 mètres et au Sud- Est par la propriété AGBODZAN TETE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400383-RM déposée le 26/04/2023, M. AWOUDJA KOFFI MENSANVI, profession : Pasteur, demeurant et domicilié à KPOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09ha 29a 36ca situé à KPOME, connu sous le nom de LABAVI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par La propriété ALOYI Guidjiglassou et à l'Ouest par La Route KPOME AGOME LABAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400384-RM déposée le 26/04/2023, M. LAWSON ANANI ADRI, profession : retraité, demeurant à LOME et domicilié à SOUZA NETIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 91 a 92 ca situé à NOEPE, connu sous le nom de KPOTA, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est par la propriété KUDESSE, au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité LOYI, au Sud- Est par la propriété AWOUDOR Komi, au Sud- Ouest par la propriété Yawovi AZIALOME et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité AKOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400385-RM déposée le 26/04/2023, Mme AKPLE ESSIVI SUETO, profession Informaticienne, demeurant à et domiciliée à GBLINKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 93ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de AGBLEKPOE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité GBEDEMA- KOGBE AMOUZOU KOMLAN et au Sud- est et au Sud- Ouest par des rues de 18 mètres et de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400386-RM déposée le 26/04/2023, M. MEZIHON KOKOU, profession Tapissier, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 77ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité GBOGLAN Komlan Mawussé, au Nord-Est par une rue de 16 mètres et au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GOZO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400387-RM déposée le 26/04/2023, Mme SERE AKOUA, profession Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à AGOENYIVE TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 02ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TSITO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par la propriété SOGO Afeindah, au Nord-Ouest et au Sud- Est par des rues en projet de 16 mètres et de 30 mètres et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité ADAMADO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400388-RM déposée le 26/04/2023, M. TSALI KOMI, profession Agent de Douanes, demeurant à LOME et domicilié à KOHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 48 a 00 ca situé à BADJA, connu sous le nom de VAKPO, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 mètres chacune, au Est par la propriété AKPADZI et à l'Ouest par la propriété AHOBLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400389-RM déposée le 26/04/2023, M. AGBENU KOMLA DZIDZINYO, profession Hôtelier, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 24a 00ca situé à KOVIE, connu sous le nom de GBAVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIADZO Kokou Lolonyo et à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400390-RM déposée le 26/04/2023, Mme. AGUH AYAWAVI FIAKPOME, profession : enseignante, demeurant à TSEVIE et domiciliée à WEME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 50ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DAVIEMODJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par la lot N° 45, au Nord- Ouest par le lot N° 45, au Sud- Est par le lot N° 47 B et au Sud- Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400391-RM déposée le 26/04/2023, Mme SERE AKOUA, profession Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à AGOENYIVE TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TSITO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Ouest par une rue en projet de 16 mètres, au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété de la collectivité ADAMADO et au Sud-Ouest par la propriété SOGO Afeindah.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400392-RM déposée le 26/04/2023, Mme DAGBAN Ablavi épouse DEGUE, profession Economiste, demeurant en FRANCE et domiciliée en FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 37a 86ca situé à DAVIE ASSOME, connu sous le nom de KOUVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Ouest par des rues de 16 mètres chacune et au Nord- Ouest et au Sud- Est par des rues de 18 mètres et de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400393-RM déposée le 26/04/2023, Mme DE SOUZA AKOU SIKAH Y, profession : économiste, demeurant en France et domiciliée en France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 ha 00 a 00 ca situé à ANDO, connu sous le nom de BEDO, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par propriété de la collectivité EGBO, au Sud par propriété de la collectivité AGBONOU, à l'Est par la propriété ASSOGBA Raymond Komlan Amehetro et à l'Ouest par les propriétés d'ALMEIDA AYAYI MAWUTODJI et DUGBLO Komi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400394-RM déposée le 26/04/2023, M. TOKINAI HODABALOU, profession Inspecteur Central, demeurant à et domicilié à QUARTIER DANLIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 74ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DZEMEKE KLEVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la route Bagbe-Gare - Dzemeke de 30 mètres, au Sud par la propriété TSAWODZI, à l'Est par la propriété AHOSSEY Yawovi D., à l'Ouest par une rue non dénommée et à l'Est par la propriété ABAH Atsou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400395-RM déposée le 26/04/2023, M. ABIASSI ETSRI DOMETO KINKLE, profession Entrepreneur, demeurant et domicilié à TSEVIE-DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de TOKOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement par une rue non dénommée de 14 mètres et une rue non dénommée de 20 mètres et au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité GBAMAFAGBEDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400396-RM déposée le 26/04/2023, Mme MENSAH AYAWOVI Epse AMOUZOU, profession Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN-SOLIDARITE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPALA DZIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord-Ouest et au Nord-Est par respectivement par une rue de 18 mètres et une rue de 16 mètres et au Sud et à l'Est par la propriété SOKPOR Kodzo Dotsè.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400397-RM déposée le 26/04/2023, M. GAFAN KOUGBLENOU M, profession : Hôtelier, demeurant à LOME et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 19ca situé à VOGAN, connu sous le nom de DJOGBENOU, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYIVI et au Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble appartient à HOTEL AMBASSADORS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400398-RM déposée le 26/04/2023, M. ADABEY-KOTOKLO AKOLYSSE KOSSI, profession : Agent de Développement, demeurant à KPOGAN et domicilié à RUE BAR OCEAN , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01ca situé à ABOBO, connu sous le nom de AZON KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, Est et Ouest par la propriété de la collectivité AMEGBLETO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400399-RM déposée le 26/04/2023, M. ADABEY-KOTOKLO AKOLYSSE KOSSI, profession : Agent de Développement, demeurant à KPOGAN et domicilié à RUE BAR OCEAN , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 22ca situé à ABOBO, connu sous le nom de AZON KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AMEGBLETO et au Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400400-RM déposée le 26/04/2023, M. ADABEY-KOTOKLO AKOLYSSE KOSSI, profession Agent de Développement, demeurant à KPOGAN et domicilié à RUE BAR OCEAN , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 44ca situé à ABOBO, connu sous le nom de AZONKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres , au Sud par la Route Lébé- Ziogba de 20 mètres, à l'Est par la propriété ATTATI Sémanon et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400401-RM déposée le 26/04/2023, M. ADABEY-KOTOKLO AKOLLY, profession Mécaniciens et régleurs de véhicules à moteur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à ABOBO, connu sous le nom de AZON KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété LOGOSSEH EDOH Massan, au Sud et Ouest par la propriété LOGOSSEH EDOH Afiwa et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400402-RM déposée le 26/04/2023, M. ADABEY-KOTOKLO AKOLLY, profession Mécaniciens et régleurs de véhicules à moteur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 34ca situé à ABOBO, connu sous le nom de AZON KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Ouest par la propriété LOGOSSEH EDOH MASSAN, au Sud par la propriété LOGOSSEH EDOH Afiwa et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400403-RM déposée le 26/04/2023, M. ADABEY-KOTOKLO AKOLLY, profession Mécaniciens et régleurs de véhicules à moteur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 09a 03ca situé à ABOBO, connu sous le nom de AZON KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, Est et Ouest par la propriété de la collectivité AMEGBLETO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400404-RM déposée le 26/04/2023, Mme AGBEMADON DEDE GADEMON EPSE YAMEOGO, profession Médecin, demeurant à LOME et domiciliée à SEGBE LOGOTE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ABOBO, connu sous le nom de AZON KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEGBLETO Kowami et au Sud par une rue de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400405-RM déposée le 26/04/2023, Mme YOMA NANIWA SIKA NADEGE, profession Cadre de Banque, demeurant à LOME et domiciliée à MINAMADOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 96 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de APESITO, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété YOMA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400406-RM déposée le 26/04/2023, Mme BRUCE OHONIBA ADJOA-SIKA, profession Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à PRES DE BAR NOVISSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 29ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de ADANGBE KPEVE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord- Est par la propriété DOMEgni KOSSI D.E., au Nord- Ouest et au Sud- Est par la propriété AGBO et au Sud- Ouest par la propriété ASSIGNON KOSSIVI EDEM.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400407-RM déposée le 26/04/2023, M. MEDJIKO PHILIPPE, profession Maçon, constructions en béton armé et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à AKATO VIEPE VERS EPP, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle d'une contenance totale de 01a 99ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de HOE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété KPELLELY Kodzo Azadah et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400408-RM déposée le 26/04/2023, M. MATHEY-APOSSAN MAMAVI SITOU, profession Techniciens comptables, demeurant à LOME SAGBADO et domicilié à PRES DE LA PHARMACIE DE L'AMITIER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 25a 25ca situé à KPOME AGOME, connu sous le nom de TOKPANOU, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOUMESSI Koffi et à l'Ouest par la propriété KOUMESSI Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400409-RM déposée le 26/04/2023, M. KISSAO BINANTIFAM, profession Régisseur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité AFLA, au Sud- Est par la propriété de la collectivité AFLA et au Sud- Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.